



**Les Verts | Alliance Libre Européenne**  
au Parlement Européen

*Bruxelles, le 24/04/2012*

307252 25.04.2012

*Monsieur Martin Schulz*  
*Président du Parlement Européen*

***Objet : Rapport poste 400 - Exercice financier 2011***

*Monsieur le Président,*

*Veillez trouver ci-joint le rapport de la firme RSM InterAudit SC SCRL-réviseurs d'entreprises, mandatée en qualité d'audit externe par le groupe des VERTS/ALE pour le contrôle du poste 400, exercice financier 2011.*

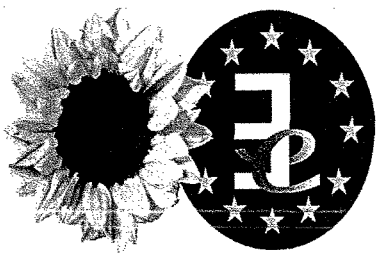
*Ce rapport est accompagné par le bilan financier, le compte de résultat, une série de notes, le détail de l'exécution des crédits du chapitre 7 et le tableau d'amortissement.*

*Nous vous souhaitons bonne réception de ces documents et vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre plus haute considération.*

**Rebecca HAMS**

**Daniel COHN-BENDIT**

***Co-Présidents du groupe des VERTS/ALE***



**Les Verts | Alliance Libre Européenne**  
au Parlement européen

**RAPPORT ANNUEL DU GROUPE VERTS/ALE**

**AU PARLEMENT EUROPEEN**

**LIGNE BUDGETAIRE 400**

**EXERCICE FINANCIER 2011**

The Greens | European Free Alliance in the European Parliament  
Les Verts | Alliance Libre Européenne

**Rapport de l'Auditeur**

**Rapport sans réserve**

Conformément à la mission d'audit qui nous a été confiée, nous avons procédé à la vérification des états financiers de la période budgétaire 2011 clôturés au 31 décembre 2011 préparés par son comptable. Ces états financiers figurent en annexe du présent rapport aux pages 1 à 13.

**Responsabilités respectives du Groupe et de l'Auditeur**

Conformément aux règles relatives à l'utilisation des crédits d'engagement de la ligne budgétaire 400 (ci-après « la Règle »), le Groupe est responsable devant l'Institution de l'utilisation conforme des crédits d'engagement et de la préparation des états financiers annuels du Groupe.

Nous sommes tenus d'organiser et d'effectuer les travaux requis en vue de procéder à la vérification des états financiers préparés par le groupe politique et de faire rapport au Groupe en vue de lui faire part de notre opinion, prenant en compte un niveau « d'assurance » raisonnable, suite à nos constatations.

**Base de notre opinion**

Nous avons procédé à l'audit conformément aux normes internationales d'audit édictées par l'IASSB. Ces normes imposent à l'Auditeur de planifier et d'effectuer son travail de manière à obtenir des éléments et des explications suffisants et appropriés en vue de se forger une opinion. Le travail d'audit comporte l'examen, par sondage, des éléments nécessaires pour se forger une opinion.

Des procédures spécifiques ont été utilisées afin d'obtenir des éléments suffisants et adéquats démontrant que :

- Les dépenses ont été imputées dans le poste ad hoc du budget du Groupe ;
- Les crédits d'engagements sont disponibles ;
- Les dépenses sont conformes à la Règle régissant les crédits d'engagement de la ligne 400 ;
- Les principes d'une bonne gestion financière ont été appliqués ;
- Les ordres de paiements sont basés sur des documents originaux (ou sur des copies certifiées conformes à l'original) ;

- Les comptes ont été tenus en conformité avec le plan comptable harmonisé ;
- Les comptes ont été préparés conformément aux principes comptables généralement acceptés tels que stipulés aux articles 186 à 194 des « Modalités d'Exécution » (Implementing Rules) ou que tout écart fait l'objet d'une explication appropriée via une note jointe aux comptes préparés.

### Opinions

- Aux termes de nos travaux, nous n'avons constaté aucun cas de non-conformité significative aux dispositions contenues dans la Règle régissant l'engagement de crédits au titre de la ligne 400 ou avec les règles internes au Groupe ;
- La présentation générale de l'état des recettes et dépenses et du bilan est conforme au plan comptable prévu par les règles régissant l'engagement de crédits au titre de la ligne 400 ;
- Nous n'avons constaté aucun écart par rapport aux principes comptables généralement acceptés ;
- Le principe de bonne gestion financière a été appliqué ;
- A notre avis, le bilan donne une image fidèle de la situation du Groupe arrêtée au 31 décembre 2011 et de l'état des recettes et dépenses pour l'année se terminant le 31 décembre 2011 ;
- Nous avons reçu toutes les explications nécessaires en vue d'effectuer notre travail.

Bruxelles, le 16 avril 2012

RSM INTERAUDIT SCRL  
REPRESENTE PAR



BERNARD DE GRAND RY  
REVISEUR D'ENTREPRISES  
ASSOCIE



KARINE MORRIS  
REVISEUR D'ENTREPRISES  
ASSOCIEE



Les Verts | Alliance Libre Européenne  
au Parlement Européen

# **SOMMAIRE**

- I. RAPPORT DE L'AUDITEUR EXTERNE.**
- II. BILAN FINANCIER AU 31.12.2011  
+ TABLEAU COMPARATIF ANNEE 2010.**
- III. COMPTE DE RESULTAT AU 31.12.2011  
+ TABLEAU COMPARATIF ANNEE 2010.**
- IV. RAPPORT ANNUEL DU GROUPE ANNEE 2011.**
- V. DETAIL DE L'EXECUTION DES CREDITS  
DECENTRALISES CHAPITRE 7 ANNEE 2011  
+ TABLEAU COMPARATIF ANNEE 2010.**
- VI. AMORTISSEMENTS MENSUELS 2011.**



BILAN du Groupe Verts / Ale  
Fin de l'exercice 2011

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	<i>notes</i>	
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>		
<b>Chapitre 1 Immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>3</b>	
.1 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
.2 Immobilisations corporelles	58.690,31	48.335,61
<b>Sous Total Chapitre 1</b>	<b><u>58.690,31</u></b>	<b><u>48.335,61</u></b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		
<b>Chapitre 2 Créanciers, stocks et autre actif circulant</b>	<b>5</b>	
.1 Fournisseurs	3.980,00	7.557,72
.2 Personnel	0,00	0,00
.3 TVA	188.091,82	196.182,51
.4 Stocks	0,00	0,00
.5 Compte de régularisation	0,00	0,00
<b>Sous Total Chapitre 2</b>	<b><u>192.071,82</u></b>	<b><u>203.740,23</u></b>
<b>Chapitre 3 Comptes financiers</b>	<b>4</b>	
.1 Valeurs mobilières	0,00	0,00
.2 Disponibilités	1.764.247,91	1.872.488,75
<b>Sous Total Chapitre 3</b>	<b><u>1.764.247,91</u></b>	<b><u>1.872.488,75</u></b>
<b>Chapitre 4 Charges différées et produits constatés d'avance</b>		
.1 Charges différées	0,00	0,00
.2 Produits constatés d'avance	52.238,00	0,00
<b>Sous Total Chapitre 4</b>	<b><u>52.238,00</u></b>	<b><u>0,00</u></b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b><u>2.067.248,04</u></b>	<b><u>2.124.564,59</u></b>

**PASSIF**notes 2011 2010**Chapitre 1 Réserves**

.1 Report à nouveau vers l'exercice financier suivant

**1** 1.447.367,16 1.191.394,48  
1.447.367,16 1.191.394,48**Sous Total Chapitre 1****Chapitre 2 Dettes financières**

.1 Dettes financières d'une durée résiduelle &gt; 1 an

0,00 0,00

.2 Dettes financières d'une durée résiduelle &lt;= 1 an

0,00 0,00

**Sous Total Chapitre 2**0,00 0,00**Chapitre 3 Autres dettes**

.1 Autres dettes (compte de régularisation)

3.031,91 8.052,92

.2 Charges liquidées au cours de l'exercice 2011  
mais payées au cours de l'exercice 2012.616.848,97 925.117,19**Sous Total Chapitre 3**619.880,88 933.170,11**Chapitre 4 Recettes différées/charges constatées d'avance**

.1 Recettes différées

0,00 0,00

.2 Charges constatées d'avance

0,00 0,00

**Sous Total Chapitre 4**0,00 0,00**TOTAL PASSIF**2.067.248,04 2.124.564,59



## COMPTE DE RESULTAT

Pour l'exercice financier : 2011

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
<b><u>Recettes</u></b>		
<i>Chapitre 1 Subvention et autre recettes du PE</i>		
.1 Dotation du PE	4.025.304,00	3.896.064,00
.2 Autres ressources du PE	0,00	0,00
<b>Sous Total Chapitre 1</b>	<b><u>4.025.304,00</u></b>	<b><u>3.896.064,00</u></b>
<i>Chapitre 2 Ressources Propres</i>		
.1 Intérêts et produits assimilés	21.454,97	8.939,41
.2 Différences positives de change	0,00	0,00
.3 Recettes diverses	29.589,35	0,00
.4 Remboursement TVA	0,00	0,00
.5 Report de l'exercice financier précédent	1.191.394,48	1.179.388,71
<b>Sous Total Chapitre 2</b>	<b><u>1.242.438,80</u></b>	<b><u>1.188.328,12</u></b>
<b>Total des Recettes</b>	<b><u>5.267.742,80</u></b>	<b><u>5.084.392,12</u></b>
<b>Grand Total</b>	<b><u>5.267.742,80</u></b>	<b><u>5.084.392,12</u></b>



## Dépenses

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
<b>Chapitre 1 Personnel</b>		
.1 Missions du secrétariat	694.042,52	660.872,55
.2 Recrutement	310,93	8.131,86
.3 Stages	14.799,18	26.820,00
.4 Salaires et frais annexes, honoraires	237.223,53	200.616,41
.5 Formation du personnel	26.940,95	21.237,34
.6 Frais de représentation du personnel	0,00	16,50
<b>Sous Total Chapitre 1</b>	<b>973.317,11</b>	<b>917.694,66</b>
<b>Chapitre 2 Matériel, frais administratifs courants et frais de fonctionnement</b>		
.1 Matériel, dépenses de fonctionnement, ingénierie et maintenance informatiques	<b>3</b> 16.010,30	14.572,90
.2 Matériel, frais d'installation et d'entretien afférents aux télécommunications, machines de bureau, mobilier et installations techniques	<b>3</b> 5.787,97	7.175,88
.3 Papeterie et fournitures de bureau	1.874,37	2.010,95
.4 Affranchissement et télécommunications	34.923,08	31.883,86
.5 Frais d'impression et de photocopie	16.722,67	16.765,58
.6 Frais de location de bureaux	0,00	1.838,02
<b>Sous Total Chapitre 2</b>	<b>75.318,39</b>	<b>74.247,19</b>
<b>Chapitre 3 Documentation, études et recherche</b>		
.1 Journaux, magazines, agences de presse et livres	18.486,54	28.483,89
.2 Études et recherche	162.915,41	228.823,22
.3 Bases de données	0,00	0,00
.4 Traductions	107.261,42	126.640,65
<b>Sous Total Chapitre 3</b>	<b>288.663,37</b>	<b>383.947,76</b>
<b>Chapitre 4 Frais juridiques, de comptabilité, charges financières et autres</b>		
.1 Frais juridiques	0,00	0,00
.2 Frais de comptabilité/audits	17.592,80	8.976,00
.3 Charges financières et différence négative de change	<b>2</b> 16.980,29	5.259,85
.4 Autres dépenses de fonctionnement	0,00	0,00
<b>Sous Total Chapitre 4</b>	<b>34.573,09</b>	<b>14.235,85</b>
<b>Chapitre 5 Frais de réunions et de représentation</b>		
.1 Réunions officielles du Groupe	335.468,17	215.778,20
.2 Autres réunions et conférences	250.881,27	294.883,92
.3 Frais de représentation	27.092,58	46.723,29
.4 Invités	427,25	1.189,18
<b>Sous Total Chapitre 5</b>	<b>613.869,27</b>	<b>558.574,59</b>
<b>Chapitre 6 Publications et publicité</b>		
.1 Affiches, brochures, publications	52.890,70	111.555,34
.2 Insertions publicitaires et publicité audiovisuelle	21.460,00	46.145,22
.3 Matériel publicitaire, gadgets, publicité par équipement de télécommunications	69,00	44.832,77
.4 Sites internet et cyberpublicité	68.463,13	159.696,53
.5 Visites aux institutions, stands d'information	378,37	500,00
<b>Sous Total Chapitre 6</b>	<b>143.261,20</b>	<b>362.729,86</b>
<b>Chapitre 7 Députés</b>		
.1 Activités politiques et d'information des députés, frais administratifs et activités politiques et d'information des délégations nationales (détail annexé)	1.691.373,21	1.581.567,73
<b>Sous Total Chapitre 7</b>	<b>1.691.373,21</b>	<b>1.581.567,73</b>

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
<i>Chapitre 8 Subventions et cotisations</i>		
.1 Subventions	0,00	0,00
.2 Cotisations	0,00	0,00
<b>Sous Total Chapitre 8</b>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>
<b>Total des Dépenses</b>	<u>3.820.375,64</u>	<u>3.892.997,64</u>
Crédits à restituer au PE	0,00	0,00
Report vers l'exercice suivant	1.447.367,16	1.191.394,48
<b>Grand Total</b>	<u>5.267.742,80</u>	<u>5.084.392,12</u>

## NOTES ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS - EXERCICE FINANCIER 2011

Les comptes ci-après ont été préparés conformément:

- à la réglementation relative à la ligne budgétaire 400 approuvée par le Bureau du Parlement européen le 30 juin 2003 et modifié par décision du bureau le 22 mars 2006, le 11 juillet 2007, 20 septembre 2010, 23 mars 2011, 26 septembre 2011.
- au règlement financier interne du Groupe adopté le 28 septembre 2005.
- aux principes comptables et au plan comptable harmonisé adoptés par le bureau le 15 septembre 2005

### Principes comptables

1. Les mouvements des comptes et les soldes sont inscrits dans les grands livres comptables.
2. Toutes les écritures comptables, dont les régularisations, sont basées sur les justificatifs datés et numérotés auxquels elles se rapportent.
3. Le système comptable doit être de nature à laisser une trace de toutes les écritures comptables.

Les états financiers sont établis conformément aux principes comptables généralement reconnus, à savoir:

- la continuité des activités;
- la prudence;
- la permanence des méthodes comptables;
- la comparabilité de l'information;
- l'importance relative;
- la non compensation;
- la prééminence du fond sur la forme.

Selon l'article 2.5.3 de la réglementation relative à l'exécution des crédits de la ligne budgétaire 400, les comptes sont tenus selon la méthode de la comptabilité d'exercice modifiée.

Toutes les dépenses relatives aux activités de l'exercice financier en cours ou d'exercices précédents sont enregistrées dans les comptes de l'exercice en cours, après autorisation de l'ordonnateur responsable et du trésorier et après réalisation du paiement par le comptable, si le paiement est réalisé au plus tard au cours du mois suivant la fin de l'exercice financier.

Toutes les dépenses d'un exercice financier payées au cours du mois suivant la fin de l'exercice financier sont inscrites dans les comptes de charges de l'exercice financier en cours et font l'objet d'une écriture de contrepartie dans la balance. (chapitre III.2)

Toutes les dépenses dont le paiement est réalisé après la fin du mois suivant la clôture de l'exercice ou qui concernent des risques et des charges futures sont inscrites dans les comptes de l'exercice financier suivant.

Il ne sera pas fait de provisions pour les dépenses de l'exercice financier en cours qui n'auront pas été payées à la fin du mois suivant la clôture de cet exercice, ni de provisions pour risques et charges futures.

Toutes les recettes sont inscrites dans les comptes de produits dès leur établissement par l'ordonnateur et leur réalisation.

Toutes les recettes établies et non perçues au cours de l'exercice financier sont inscrites dans un compte de bilan du chapitre IV (charges différées et produits constatés d'avance)

Note 1: Report à nouveau:

1: Crédits reçus par notre groupe pour l'exercice financier 2011 :	4.025.304,00€
2: Plafond du report sur l'exercice 2012 :	2.012.652,00€
3: Différence recettes totales/dépenses totales à la fin de l'exercice financier 2011 :	1.447.367,16€
4: Crédits à rendre au PE:	0.000.000,00€
5: Report sur l'exercice 2012:	1.447.367,16€

Note 2: Politique de change

Les recettes et les dépenses exprimées dans d'autres monnaies sont converties en euros selon le taux de change applicable le jour du paiement. Les comptes de bilan de clôture sont exprimés en Euros.

Note 3: Amortissements de l'actif immobilisé

Les actifs d'une valeur unitaire de 420 euros ou plus et destinés à servir d'une façon durable aux activités du Groupe sont inscrits à l'inventaire et au bilan du Groupe. Les éléments de l'actif immobilisé doivent être évalués au prix d'acquisition et amortis sur une base mensuelle suivant la méthode de l'amortissement linéaire et selon les taux annuels suivants:

logiciels informatiques	25,0	%
matériel informatique:	25,0	%
équipement de télécommunications et audiovisuel:	25,0	%
matériel technique:	12,5	%
autres installations et machines:	12,5	%
meublier de bureau	10,0	%

Un tableau récapitulatif des actifs inscrits au bilan est joint en annexe.

Note 4: Méthode d'évaluation des valeurs mobilières

Note 5: Évaluation des produits à recevoir, des créances et autres actifs

Les produits à recevoir, les créances et les autres actifs sont inscrits selon leur valeur nominale. Les réductions de valeur des produits à recevoir et des autres actifs sont prises en compte en cas d'incertitude quant à leur exigibilité.

Note 6 :

Durant cette année 2011, le groupe Verts/ALE n'a pas fourni d'assistance technique aux partis et fondations politiques européens.

**DETAIL DE L'EXECUTION DES CREDITS DECENTRALISES**  
**CHAPITRE 7, ARTICLE 1.**

Ventilation suivant le plan comptable annexé à la réglementation relative à la ligne budgétaire 400

CHAPITRE/ ARTICLE	LIBELLE	EXECUTION EXERCICE 2011	%	EXECUTION EXERCICE 2010	%
1	PERSONNEL	0,00	0,00	0,00	0,00
2	MATERIEL ET FRAIS DE SECRETARIAT	0,00	0,00	0,00	0,00
3	DOCUMENTATION ETUDES ET RECHERCHES	158.218,08	9,35	163.348,12	10,33
4	FRAIS JURIDIQUES, COMPTABLES, FINANCIERS ET AUTRES FRAIS DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00
52	AUTRES REUNIONS ET CONFERENCES	776.969,54	45,94	602.850,28	38,12
53	FRAIS DE REPRESENTATION	1.294,46	0,08	15.879,05	1,00
54	INVITES	36.658,13	2,17	80.850,23	5,12
61	AFFICHES, BROCHURES, PUBLICATIONS	402.243,19	23,78	338.911,40	21,43
62	INSERTIONS PUBLICITAIRES, PUBLICITE AUDIOVISUELLE	115.682,21	6,84	71.333,77	4,51
63	MATERIEL PUBLICITAIRE, GADGETS, PUBLICITE PAR EQUIPEMENT DE TELECOMMUNICATION	32.357,57	1,91	55.219,47	3,49
64	SITE INTERNET ET CYBERPUBLICITE	167.950,03	9,93	253.175,41	16,00
65	VISITES AUX INSTITUTIONS, STANDS D'INFORMATION	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL CHAPITRE 7</b>	<b>1.691.373,21</b>	<b>100</b>	<b>1.581.567,73</b>	<b>100</b>

**TOUTES LES DEPENSES CONCERNANT LE CHAPITRE 7 SONT GEREES  
ET PAYEES PAR LE GROUPE DES VERTS/ALE. AUCUNE REGIE  
D'AVANCE N'A ETE FAITE, NI AUX DELEGATIONS, NI AUX MEMBRES.**

Catégorie et taux d'amortissement		Logiciel informatique 25 % (Euro)	Matériel informatique 25 % (Euro)	Matériel Télécom 25 % (Euro)	Equipement techniques et fournitures 12,5 % (Euro)	Divers installations et machines 2,5 % (Euro)	Mobiliers (sièges, bureaux, armoires) 10 % (Euro)	Total (Euro)
<b>Coût historique</b>	Balances d'ouverture ( coût historique)	4.109,25	80.007,82	30.387,75	0,00	0,00	0,00	114.504,82
	Moins Ventes et enregistrement dans le compte de résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Ajouter Acquisitions de l'exercice	0,00	28.254,88	1.239,58	0,00	0,00	0,00	29.494,46
	Ajouter Transferts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Donne Balance de clôture aux coûts historiques	4.109,25	108.262,70	31.627,33	0,00	0,00	0,00	143.999,28
<b>Amortissement cumulé</b>	Balances d'ouverture (amortissement cumulé)	4.109,25	43.933,06	18.126,87	0,00	0,00	0,00	66.169,18
	Moins amortissements cumulés des immo. vendues et enregistré dans le compte de résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Ajouter charge d'amortissement de l'exercice	0,00	13.549,34	5.590,45	0,00	0,00	0,00	19.139,79
	Donne Balance de clôture aux coûts historiques	4.109,25	57.482,40	23.717,32	0,00	0,00	0,00	85.308,97
<b> Valeurs nettes</b>	Valeur nette comptable des actifs au 31/12/N-1	0,00	36.074,76	12.260,88	0,00	0,00	0,00	48.335,64
	Valeur nette comptable des actifs au 31/12/N	0,00	50.780,30	7.910,01	0,00	0,00	0,00	58.690,31